

Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 septembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 septembre 2020

SPORTS – SOUTIEN EXCEPTIONNEL AU CERCLE DES NAGEURS DE NIORT

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Christelle CHASSAGNE à Bastien MARCHIVE, Guillaume JUIN à Eric PERSAIS, Gérard LEFEVRE à Jérôme BALOGE, Jérémy ROBINEAU à Gérard EPOULET, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL

Titulaires absents suppléés :

Clément COHEN par Anne ULVOAS, Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Michel PAILLEY

Titulaire absent excusé :

Gérard LABORDERIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Eric PERSAIS

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200928-C41-09-2020-DE
Date de télétransmission : 02/10/2020
Date de réception préfecture : 02/10/2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 SEPTEMBRE 2020

SPORTS – SOUTIEN EXCEPTIONNEL AU CERCLE DES NAGEURS DE NIORT

Monsieur **Philippe MAUFFREY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le Cercle des Nageurs de Niort est une association active sur le territoire de l'agglomération, véhiculant des valeurs sportives et compétitives mais aussi sociales et éducatives. Le club propose plusieurs parcours, dont une section « élite ». Les nageurs composant ce groupe sont amenés à évoluer au niveau régional et national. Ainsi, une fréquence et un temps d'entraînement particuliers sont nécessaires. Des coûts spécifiques sont également induits par ce niveau de pratique (déplacements pour des compétitions, stages, équipements à acquérir...).

Partenaire de NiortAgglo, l'association bénéficie d'une mise à disposition des équipements aquatiques. L'indisponibilité temporaire de la piscine Pré-Leroy a entraîné un relogement de toutes les activités qui s'y tenaient, mais ne permet pas d'élargir les créneaux disponibles. Afin de garantir le niveau d'entraînement du groupe « élite », le Cercle des Nageurs de Niort a noué un partenariat avec le Stade Poitevin Natation. Ce partenariat entraîne des coûts, mais assure le dynamisme sportif et le maintien à haut-niveau des nageurs évoluant sous les couleurs du club local.

Aussi, dans le cadre de sa politique sportive et d'attractivité du territoire, la Communauté d'Agglomération du Niortais souhaite apporter une aide, à titre exceptionnel, de 3 000 € au Cercle des Nageurs de Niort pour contribuer au maintien de sa section « élite » qui participe au rayonnement territorial.

Le Conseil d'Agglomération :

- Approuve le versement de la subvention de 3 000 € en faveur du Cercle des Nageurs de Niort ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Philippe MAUFFREY

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200928-C41-09-2020-DE
Date de télétransmission : 02/10/2020
Date de réception préfecture : 02/10/2020